

Je suis contre la modification simplifiée du POS (plan d'occupation des sols) de Saint-Escobille et contre l'institution d'une bande de servitudes de 200m autour du projet de CSDU de SITA-SUEZ. Elles sont imposées par le préfet qui a pris en mars dernier un arrêté déclarant d'intérêt général ce projet privé ; en plus des 19 hectares du projet initial, la bande de servitude prévoit une astreinte sur 35 hectares supplémentaires de terres agricoles.

Nom : ASSOCIATION LE JARDIN DES LOTUS